

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

Décision du 20 décembre 2018

portant désignation des représentants du personnel au comité technique de service déconcentré
placé auprès du premier président de cour d'appel de Rennes

NOR : JUSB1835400S

Le premier président de la cour d'appel de Rennes,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu la loi n° 2010-751 du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social et comportant diverses dispositions relatives à la fonction publique ;

Vu le décret n°2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État ;

Vu l'arrêté du 7 juin 2011 modifié relatif à la création d'un comité technique de service déconcentré placé auprès de chaque premier président de cour d'appel ;

Vu le procès-verbal de l'élection du comité technique de service déconcentré placé auprès du premier président de cour d'appel de Rennes en date du 7 décembre 2018,

Décide :

Article 1

Sont nommés représentants du personnel au sein du comité technique de service déconcentré placé auprès du premier président de la cour d'appel de Rennes :

| ORGANISATIONS SYNDICALES | TITULAIRES | SUPPLEANTS |
|--------------------------|--|---|
| UNSa SJ | M. LE GUERN Franck, Mme PREVOT Nadine, Mme KUROWSKI Francine | Mme GAREL Edwige, M. BEDEL Serge, Mme SANNIER Natacha |
| SDGF FO | M. PIERON Jean-Jacques | M. LE BOUDEC Philippe |

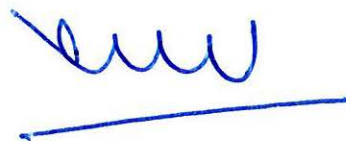
| | | |
|-----------|---------------------------|--------------------|
| C JUSTICE | M. CARVAL Alexandre | Mme HAVART Anne |
| CFDT | Mme RENAULT Klervia | M. LE GRAND Jérôme |
| CGT | Mme VENDÉ-GIBERT Fabienne | Mme MAUGEE Marine |

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la justice.

Fait à Rennes, le 20 décembre 2018.

Le premier président



Xavier RONSIN